ART. 38 N° 1190

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2013

### REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **AMENDEMENT**

N º 1190

présenté par Mme Genevard et M. Gaymard

#### **ARTICLE 38**

Supprimer cet article.

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article supprime un dispositif qui a fait ses preuves auprès d'un certain nombre d'élèves.